

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

EXTRAIT

du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 22 SEPTEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 SEPTEMBRE 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mmes Marie-Josée HENRARD - Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoint - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON

ABSENTS ET EXCUSES : M. Serge BALAO - Mme Nicole COUTANT - M. Bruno CASSEN -

M. Christophe BARDIN démissionnaire. En attente de la confirmation du suivant de liste.

POUVOIRS :

M. Serge BALAO donne pouvoir à M. André DROUIN
Mme Nicole COUTANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN
M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT

SECRETARE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET : CREMATORIUM MUNICIPAL - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - AVENANT DE REVISION DES TARIFS

La société OGF et la Ville de Dax ont conclu une convention de délégation de service public pour la construction et la gestion du crématorium de Dax en date du 12 juillet 1999, modifiée par les avenants n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 en date des 11 décembre 2002, 22 août 2005, 21 août 2006, 17 septembre 2007, 30 juillet 2008, 30 juillet 2010, 30 septembre 2011, 5 août 2013, 30 juillet 2014 et 25 septembre 2015.

La société OGF a sollicité, conformément aux dispositions de l'article 19 du contrat de concession, une révision annuelle des tarifs du Crématorium.

Lors de la précédente révision des tarifs, applicable à compter du 25 septembre 2015, l'évolution des tarifs du crématorium ressortait à -1,24 %. Cette année, l'évolution des tarifs est à nouveau négative, pour la troisième année consécutive et s'établit à -3,60 %.

La Commission Délégation de Service Public réunie le 12 septembre 2016, a émis un avis favorable sur la révision des tarifs ainsi que sur le projet d'avenant correspondant.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le projet d'avenant n°11 au contrat de concession du Crématorium municipal de Dax, relatif à la révision annuelle des tarifs,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant ainsi que tout document relatif à ce dossier.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20160922-2-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 23 Septembre 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».